

Master Environnement et droit

Diplôme national - bac+ 5
formation à distance

Informations et inscription

Service formation continue

6, rue Kléber
CS 16926
35069 Rennes CEDEX
Tél : 02 23 23 39 50
sfc@univ-rennes1.fr



Contacts

François BARDOU

Chargé de mission
francois.bardou@univ-rennes1.fr
02 23 23 57 86

Virginie DUVACHER

Assistante de formation
virginie.duvacher@univ-rennes1.fr

Responsables pédagogiques

Cendrine MONY

Maître de conférences
Université de Rennes 1

Réalise l'essentiel de ses enseignements
en écologie des communautés, statistiques
appliquées à l'écologie et diagnostic
environnemental.

Afif DAHER

Maître de conférences
Université de Rennes 1

Spécialiste du droit, du droit des obligations au
droit de l'entreprise en passant par le droit des
affaires et le droit international privé.

Présentation

Vous travaillez dans une association, dans un bureau d'études, dans un service d'environnement au sein d'une entreprise ou d'une collectivité.

Vous êtes préoccupé par la protection des milieux naturels et l'aménagement durable du territoire qu'il soit rural ou urbain.

La prévention et le traitement des pollutions de l'eau, de l'air ou du sol ainsi que la gestion des déchets vous intéressent.

Vous cherchez à développer des actions permettant de combiner activité économique et qualité environnementale et ainsi, participer à la transition environnementale.

Bref, vous avez conscience des risques et des problématiques que soulèvent tous ces domaines de l'environnement.

Le master *Environnement et droit* a été conçu pour vous.

Proposé à distance, il permet à temps partiel d'acquérir une double compétence juridique et environnementale

Il s'adresse :

- aux personnes avec un profil scientifique ou juridique ;
- aux professionnels travaillant dans l'environnement et l'aménagement dans les collectivités territoriales, les associations en environnement, les administrations déconcentrées, l'industrie désirent élargir leur champ de connaissances et compétences au domaine du droit ;
- aux professionnels du droit ayant des connaissances de base en environnement et aménagement et souhaitant élargir leurs compétences dans ce domaine.

Objectifs

À l'issue de la formation, les diplômés disposent d'une double compétence en environnement et en droit. Ils obtiennent le niveau d'expertise suffisant pour contrôler l'application des mesures réglementaires, réaliser des études d'évaluation environnementale ou mettre en place des normes environnementales au sein de structures territoriales ou d'entreprises.

Compétences développées

À l'issue de ce master, les stagiaires sont capables de :

- suivre et élaborer des projets, des appels d'offres dans le domaine de l'environnement ;
- instruire des dossiers et rédiger de la documentation juridique, législative et environnementale ;
- réaliser une veille technique et juridique (actualité légale, jurisprudence...) et informer les collaborateurs de l'évolution de textes en droit et en droit de l'environnement ;
- produire des expertises écologiques et juridiques en environnement ;
- diagnostiquer et évaluer des projets en environnement : étude d'impact, projet d'aménagement, diagnostic de pollution...

Modalités pratiques

Prix de la formation :

- nous consulter

Durée :

- 312 heures sur 15 mois

Lieu :

- à distance

Nombre de place :

- 15

Constitution du dossier :

- Dossier de candidature
- CV
- lettre de motivation
- photocopie des diplômes
- attestation(s) employeur(s)
- 2 photos d'identité
- photocopie d'un justificatif d'identité

Calendrier

Date limite de dépôt de dossier :

- nous consulter

Début des cours :

- février 2019

Condition d'accès

- Master 1 en écologie - environnement.
- Bac+4 en biologie des organismes, des populations et des écosystèmes, droit...
- Validation des acquis possible pour les candidats non titulaires du titre requis.

Des préconisations spécifiques de remise à niveau peuvent être exigées avant l'entrée en formation (remise à niveau en présentiel et aménagements pédagogiques selon le parcours du candidat).

Débouchés

Le master *Environnement et droit* prépare à des métiers divers alliant des compétences en droit et en environnement.

Le diplômé est un cadre ou un expert apte à exercer les métiers, fonctions, emplois :

- d'aménageur ;
- de gestionnaire de sites ;
- de responsable de projets ;
- de chargé d'études en collectivités territoriales ;
- de médiateur en environnement ;
- de chargé de mission dans des bureaux d'études et de conseil en environnement et en droit ;
- d'expert ou d'ingénieur-conseil ;
- d'éco-conseiller auprès de collectivités locales (conseils généraux, communautés de communes, conservatoires...) ou d'administrations déconcentrées désirant mettre en place des politiques de gestion ou restauration des territoires (DREAL, DDTM...);
- de chargé de mission auprès des services environnement de grandes entreprises ;
- de médiateur dans le cadre de comités de pilotages ;
- de permanent d'associations et d'ONG spécialisées en environnement ;
- de collaborateur dans des cabinets d'avocat spécialisés dans des affaires environnementales...

Il participe à la prise de décision des décideurs locaux, nationaux, européens et internationaux, accompagne la mise en œuvre de projets sur le volet juridique, du diagnostic des enjeux en amont d'opérations de restauration de paysages ou d'habitats dégradés à l'évaluation et au suivi de ces opérations.

Au sein d'une structure juridique, il joue le rôle d'expert scientifique en gestion des milieux naturels et anthropiques et évaluation des critères de qualité environnementale.

Organisation pédagogique

Formation à distance proposée sous forme de cours synthétiques et illustrés de cas pratiques.

D'une durée de 15 mois, le master *Environnement et droit* propose 12 unités d'enseignement sous forme de modules construits de façon à développer des compétences spécifiques.

Il se déroule en 4 phases :

- la première par une remise à niveau pluridisciplinaire en auto-formation avant d'accéder au master ;
- la seconde en vous proposant des cours en ligne ciblés élaborés par des universitaires et des praticiens qui vous apporteront des connaissances applicables dans vos missions et un double regard en environnement et en droit ;
- dans une troisième phase vous serez accompagnés par des tuteurs tout au long de votre formation qui vous suivront en ligne et lors des regroupements en présentiel ;
- enfin, lors de la quatrième phase, vous effectuerez un stage de six mois dans votre structure ou à l'extérieur pour renforcer la dimension professionnelle de votre formation.

Programme

UE1 - Remise à niveau

UE2 - Introduction au droit de l'environnement

Ce module offre une présentation générale du droit de l'environnement. Il définit à la fois les grands principes régissant la matière, les institutions compétentes et les cadres de sa réglementation.

UE3 - Identifier et gérer les habitats naturels

Ce module présente les principes et la méthodologie de la phytosociologie, discipline qui permet de décrire de manière raisonnée l'organisation des communautés végétales. Il propose également une démarche générale permettant, sur des bases scientifiques solides, de concevoir des modalités de gestion conservatoire des habitats.

UE4 - Droit de l'urbanisme

Le module a pour objet d'appréhender l'essentiel du droit de l'urbanisme, en distinguant si possible pour chacune des étapes et des procédures les règles générales et les règles particulières. Il s'agit ainsi d'aborder l'ensemble des règles relatives à l'occupation du sol et de l'espace, qu'elles relèvent de la planification (nationale et locale), de mécanismes d'autorisation individuelle (permis, déclarations ...), ou plus largement de procédures d'aménagement et d'équipement (urbanisme opérationnel). Le contrôle du juge sur le respect de ces règles complètera cette vue d'ensemble, qu'il s'agisse du juge administratif ou du juge judiciaire.

UE5 - SIG, une introduction

Ce module vise à fournir un socle de connaissances théoriques, les bases pratiques concernant les systèmes d'information géographique (SIG) et leur mise en œuvre dans diverses applications environnementales.

UE6 - Droit privé, droit pénal de l'environnement

Ce module aborde les solutions que le droit peut proposer dans l'interaction entre les activités humaines et le milieu naturel pour prévenir les risques encourus par la société et réparer les dégâts causés par les désastres d'ordre naturel, technologique, ou industriel. D'un point de vue pénal, il explique d'abord le système répressif général dans sa dimension française et européenne avant d'examiner les principales infractions en matière d'environnement.

UE7 - Écologie du paysage

UE8 - Droit de l'environnement de l'union Européenne

Ce module a pour objectif d'expliquer à ces derniers les fondements juridiques de l'action environnementale de l'Union Européenne en s'appuyant sur des cas pratiques de réalisation et d'évaluation de la mise en œuvre de la politique environnementale de l'UE.

UE9 - Écologie de la restauration, pollution

UE10 - Anglais

UE11 - Projets

UE12 - Stages